

Le salariat dans le secteur culturel en 2009 : flexibilité et pluriactivité

Marie GOUYON, Frédérique PATUREAU
septembre 2012
16 p.



La présente publication est le résultat d'une **exploitation des Déclarations annuelles des données sociales sur le champ culturel**, réalisée de façon récurrente par le DEPS. Elle actualise donc la connaissance du secteur à partir des **données communiquées par les employeurs aux administrations sociales et fiscales puis transmises à l'Insee en 2009 et propose une analyse de la pluriactivité des salariés qui interviennent dans le secteur culturel cette année-là.**

Le salariat culturel : des singularités fortes

En 2009, 26 millions de personnes sont salariées au moins une heure en France, et parmi elles, **697 000 interviennent dans le secteur culturel**. Ces dernières ne représentent pas pour autant l'ensemble des actifs qui interviennent dans ce secteur **puisque un quart des actifs du secteur culturel sont non-salariés**.

Comparé à l'ensemble du salariat en France, celui du secteur culturel se singularise nettement : **les emplois y sont plus flexibles** (plus de la moitié des postes sont nouveaux par rapport à 2008), **les contrats plus souvent à durée limitée** (plus des deux tiers des emplois contre 30 % dans l'ensemble du salariat), **les rémunérations plus dispersées** que dans l'ensemble du salariat.

Les salariés qui travaillent dans ce secteur sont majoritairement des hommes, plutôt jeunes (59 % ont moins de 40 ans).

Parmi les 61 000 établissements du secteur culturel qui emploient des salariés, **un tiers sont implantés en Île-de-France** et 39 % exercent sous le **régime associatif**. Deux établissements sur trois, enfin, comptent moins de 2 salariés.

Cinq grands domaines d'activité et d'emploi

Cinq grands domaines d'activité se dégagent d'une observation couplant le type d'activités (édition *versus* création par exemple) d'une part, et la physionomie de l'emploi d'autre part (durée et pérennité des emplois, poids des professions spécifiquement culturelles).

Le **principal domaine, celui du spectacle, compte 423 000 salariés, soit plus de la moitié des salariés du secteur culturel**, et regroupe le spectacle vivant, l'industrie du film et du phonogramme et l'"*autre création artistique*" (organisateur de spectacles, festivals, etc.). Dans ce domaine, l'emploi salarié est très flexible puisque 84 % des postes sont à durée limitée et que 42 % des actifs sont salariés moins de 100 heures dans l'année tandis que 11 % seulement occupent un temps complet. Quatre postes sur cinq sont occupés par des artistes ou des professionnels techniques des spectacles. D'une façon générale, **le secteur du spectacle occupe une position centrale à l'intérieur du champ culturel : ses effectifs sont les plus nombreux et les caractéristiques de ses emplois amplifient les spécificités du salariat culturel (flexibilité et pluriactivité).**

L'activité d'édition, qui regroupe l'édition audiovisuelle, de livres et la presse, compte 175 000 salariés soit un quart de l'ensemble des salariés du secteur culturel. Le salariat dans ce domaine se caractérise par la stabilité de l'emploi : l'emploi à durée illimitée est majoritaire et 39 % des salariés travaillent à temps complet toute l'année. Les femmes sont particulièrement nombreuses dans ce domaine. Enfin, les établissements sont franciliens (40 % d'entre eux), exercent sous statut de société, plutôt de grande taille (36 % sont des SA).

L'architecture et le patrimoine forment un troisième domaine d'activités où l'emploi salarié (96 000 salariés) concerne essentiellement des fonctions administratives ou techniques. Les durées de travail sont les plus importantes de tout le secteur culturel.

Le quatrième domaine, celui de l'enseignement artistique et de loisirs représente 19 000 salariés. Le salaire horaire est l'un des plus faibles du secteur culturel et une majorité d'emplois (60 %) sont occupés par des enseignants, tandis que près d'un emploi sur cinq est occupé par des artistes du spectacle. La plupart des postes sont à durée limitée et une majorité sont nouveaux par rapport à l'année précédente, indice d'une grande flexibilité de l'emploi dans ce domaine.

Enfin, **parmi les 14 000 salariés de la création visuelle, la plupart interviennent dans les activités photographiques et la grande majorité des postes salariés concerne des professions non culturelles** (fonctions administratives ou commerciales). L'emploi à durée limitée concerne un tiers des postes et l'emploi est plutôt jeune et féminin.

Un usage très répandu de la pluriactivité

Si le nombre d'emplois (1,2 millions) est plus élevé que le nombre de salariés (697 000), c'est **que l'emploi salarié culturel se caractérise aussi par la pluriactivité** : 6 % des salariés de la culture sont pluriactifs au sein d'un même domaine d'activités, 4 % des salariés sont pluriactifs dans plusieurs domaines culturels distincts et **près de la moitié (49 %) travaillent également à l'extérieur du champ culturel, où ils exercent généralement une profession non culturelle.**

